

COMMENT PAYER VOTRE FACTURE EN LIGNE ?

①

Vous avez reçu une facture ou avis de somme à payer pour l'usage d'un service public local (cantine, périscolaire, location de salle, ...)?

Payer en ligne ! Plus besoin de vous déplacer ou d'envoyer un chèque !

Pour cela, vous avez besoin de :

- ⇒ La facture à régler
- ⇒ Votre adresse électronique
- ⇒ Votre carte bancaire ou vos identifiants de votre espace Particulier



②

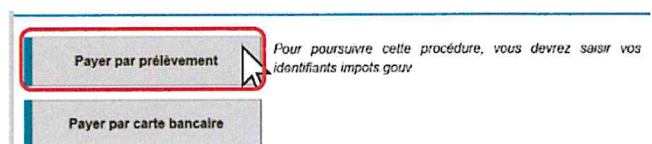
Rendez-vous sur le site : tipi.budget.gouv.fr

- Cliquez sur le bouton « accéder au paiement »
- Saisissez l'identifiant de la collectivité, que vous trouverez au bas de votre facture
- Saisissez la référence, que vous trouverez au bas de votre facture
- Saisissez le montant TTC, avec les centimes
- Saisissez votre adresse électronique
- Cliquez sur bouton « confirmer »



③

Choisissez votre mode de paiement :



Voir détails des modes de paiement au verso



■ Paiement par carte bancaire :

- Saisissez les références de votre carte bancaire puis cliquez sur « valider »
- Si une nouvelle fenêtre s'ouvre (dispositif de sécurité de votre banque), saisissez votre code d'authentification puis valider.



Votre paiement est validé ! Vous allez recevoir le ticket de paiement par courriel à votre adresse électronique.

Choix du mode de paiement

Payer par prélèvement *Pour poursuivre cette procédure, vous devrez saisir vos identifiants impots.gouv*

Payer par carte bancaire

Paiement sécurisé

Numéro de carte: [input]

Expiré fin: mois [dropdown] année [dropdown]

Cryptogramme visuel de la carte: [input] (?)

VALIDER

■ Paiement par prélèvement :

Connectez-vous en utilisant les identifiants de votre espace particulier impots.gouv.fr :

- ⇒ Votre numéro fiscal (figurant sur vos avis d'impôts et déclaration de revenus)
- ⇒ Votre mot de passe
- ⇒ Cliquez sur « connexion »

Connexion avec mes identifiants impots.gouv.fr

Numéro fiscal (?) [input]

Mot de passe [input]

Connexion

Numéro fiscal oublié | Mot de passe oublié

Je n'ai pas encore d'espace particulier sur impots.gouv.fr
En cliquant sur ce bouton, vous serez dirigé vers le site impots.gouv.fr
À l'issue de la procédure, vous pourrez retourner sur votre site afin d'effectuer votre paiement

Ouvrir mon espace particulier

À la première utilisation de ce service:

- Cliquez sur « poursuivre »
- Saisissez vos coordonnées bancaires figurant sur votre RIB ainsi que l'adresse du titulaire du compte.
- Vous pouvez cocher la case pour enregistrer votre compte.
- Vérifiez les informations et cocher la case pour autoriser les prélèvements uniques
- Cliquez sur « valider »

Pour les fois suivantes:

Vous aurez simplement à sélectionner le compte bancaire enregistré.



Votre paiement est validé ! Vous allez recevoir le ticket de paiement par courriel à votre adresse électronique.